

**Administration communale
de SCHAERBEEK
Collège des Bourgmestre et des
Echevins
Place Colignon, 1
B – 1030 BRUXELLES**

Bruxelles, le

V/Réf : 2008/260=194/105/MM/MC
N/Réf : AVL/KD/SBK-2.213/s.441
Annexe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

Objet : SCHAERBEEK. Avenue Milcamps, 105. Extension de l'immeuble en façade arrière.

En réponse à votre lettre du 28 août 2008, en référence, et reçue le 2 septembre, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 17 septembre 2008, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis l'avis suivant.

L'immeuble qui date d'avant 1932, est occupé par les bureaux de la « Maison Europe des Coopératives » qui souhaite entreprendre des travaux de rénovation et d'extension. Le projet, dont l'essentiel des interventions se situe en façade arrière, vise notamment la démolition/reconstruction d'une petite véranda existant dans une cour intérieure; la démolition d'un WC suspendu au premier étage et la reconstruction d'un nouveau volume sur deux niveaux; la création de deux « lucarnes » (bardage zinc ton naturel avec châssis bois ton blanc gris) dans le versant arrière de la toiture.

La CRMS n'émet pas d'objection sur la démolition/reconstruction de l'annexe existant dans la cour.

Par contre, elle estime que le nouveau volume prévu sur deux niveaux dans l'axe principal de la façade (prévu pour être affecté à des sanitaires!) ne contribuera pas à la mise en valeur de l'immeuble. ***Elle suggère de renoncer à ce volume et d'aménager les sanitaires à l'intérieur des volumes existants.***

Par ailleurs, sans s'opposer au principe d'agrandir le deuxième étage, la Commission demande de revoir les proportions des deux lucarnes projetées. Ces lucarnes (type chiens-assis) dont les dimensions ne sont pas conformes au RRU, contribueraient à alourdir un intérieur d'îlot déjà très dense. ***La CRMS invite donc les auteurs de projet à simplifier leur proposition.***

Enfin, la CRMS n'émet pas d'objection à l'encontre de la nouvelle baie qui serait créée en sous-sol, à l'identique de deux baies existantes.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire
C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.

G. VANDERHULST
Président f.f.